

LA PRISE EN CHARGE DES HÉPATITES À L'OFFICINE

Objectifs :

- Echanger sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des hépatites à l'officine et sur l'importance du rôle du pharmacien pour optimiser cette prise en charge
- Réactualiser ses connaissances sur les Hépatites A, B, C, leurs traitements et les conseils à donner aux patients
- Améliorer l'observance des traitements et l'éducation thérapeutique des patients
- Savoir accompagner les patients et leur famille
- Optimiser la communication dans la relation pharmacien/patient et entourage

Programme :

- Epidémiologie et politique de santé : le plan Hépatites 2009-2012
- Les agents responsables
- Modes de transmission et prévention de la maladie
- La pathologie: Physiopathologie ; Diagnostic ; Evolution et complications
- Traitements et stratégies thérapeutiques : les médicaments de l'Hépatite B chronique et les médicaments de l'Hépatite C aiguë et chronique
- Prévention et conseils d'hygiène de vie pour le malade: Nutrition (alcool, tabac,...), Protection de l'entourage, Populations à risque (femme enceinte ; co-infection VIH ...)
- Suivi biologique et sérologique du malade
- Rôle du pharmacien dans l'accompagnement du patient et de son entourage
 - ✓ Les soins support : Prévention et prise en charge des effets secondaires; les conseils nutritionnels
 - ✓ Approche psychologique : accompagner le patient et son entourage
 - ✓ La prise en charge à l'officine : Accueillir en toute confidentialité; Engager le dialogue; Favoriser le suivi et l'observance du traitement, Conseiller et accompagner la délivrance de ces médicaments, les examens complémentaires...
 - ✓ Les procédures à mettre en place à l'officine pour faciliter toutes les étapes : dossier patient; rendez-vous de suivi
- Etude de cas concrets pour chaque pathologies avec analyse d'ordonnances et mise en situation

Méthode pédagogique utilisée:

Mise en commun des expériences, résolution de cas concrets, jeux de rôle pour illustrer les cas de communication, manuel remis aux participants, groupe de 10 à 15 personnes maximum

Modalités :

- 1 journée de formation en présentielle de 9h30 à 18h00
 - ✓ Avant la formation: évaluation des pratiques professionnelles par un questionnaire d'auto-évaluation
 - ✓ Après la formation : Mise en place et suivi d'actions d'amélioration des pratiques professionnelles sur la base des supports remis lors de la formation
- Pharmaciens titulaires, pharmaciens adjoints et collaborateurs diplômés